Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20261013-DEL_2026_63-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/63

Séance du 13 Octobre 2026

Nombre de Conseillers : Présents : Absents : Pouvoirs : Votants :

Date de la convocation : 5 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; LUCIENNE A ; GOUVARY G ; CHEVALIER L ; HENRY C ; BERTHEU C ; TRAVERT M ; BERTHEU J-M ; BIGNON S ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; FONTAINE G ; FROUGET L ; MANIVEL S ; OGIER J

Absents excusés :

Pouvoirs :

Monsieur OGIER Johan a été nommé secrétaire de séance.

2026/63 : CREATION COMMISSION TOURISME ET ACTIVITE ECONOMIQUE

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21 (relatif aux modalités de scrutin) et L. 2121-22 (relatif à la création des commissions municipales) ;
- **Considérant** l'opportunité de créer une instance d'étude et de réflexion dédiée au développement touristique, à la mise en valeur du patrimoine local et à l'attractivité du territoire communal ;
- **Considérant** que Monsieur Le Maire est président de droit de cette commission ;
- **Considérant** la nécessité de fixer le nombre de membres de cette commission et de procéder à leur nomination ;
- **Considérant** que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus ;

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DÉCIDE la création d'une commission municipale thématique intitulée « Commission Tourisme et Activité Economique ».

FIXE à 3 le nombre de membres de cette commission (en plus du Maire, président de droit).

DÉCIDE à l'unanimité des membres présents de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation de ses membres.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20261013-DEL_2026_63-DE

DÉSIGNE pour siéger au sein de cette commission les conseillers municipaux suivants :

- M. BERHAULT Yvon
- Mme LUCIENNE Aurore
- M COMMEREUC Patrick
- Mme BERTHEU Claudia

PRÉCISE que cette commission aura pour rôle d'étudier les dossiers de développement touristique locaux et d'émettre des avis consultatifs avant leur présentation en Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAULT